

Montréal, le 12 janvier 2022

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Joelle Cardinal  
Affaires juridiques - Hydro-Québec  
75, boul. René-Lévesque Ouest - 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande relative à la rectification de la norme de fiabilité  
PRC-004-6  
Dossier de la Régie : R-4182-2021**

---

Maître Cardinal,

Le 7 décembre 2021, Hydro-Québec, par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau d'Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le Coordonnateur), a déposé une demande auprès de la Régie de l'énergie (la Régie) visant la rectification de la norme de fiabilité PRC-004-6.

Veillez trouver ci-joint la demande de renseignements n<sup>o</sup> 1 que la Régie transmet au Coordonnateur dans le cadre du dossier mentionné en objet.

Vous nous obligeriez en nous transmettant les réponses à cette demande de renseignements **au plus tard le 17 janvier 2022 à 16 h.**

Veillez agréer, Maître Cardinal, l'expression de nos sentiments distingués.

**(S) Natalia Lis**

*Natalia Lis pour*  
Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
NL/ml